

ECCAS

Le Secrétariat Sénéral

Quatrième Réunion du comité de pilotage de l'étude de préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo

Brazzaville, 1 décembre 2020

CEREMONIE D'OUVERTURE

Mot de SEM Honoré TABUNA

Commissaire Environnement, Ressources Naturelles, Agriculture et Développement Rural

Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC)

Brazzaville, 1 décembre 2020

Par Visio conférence



ECCAS

Madame la Ministre du Tourisme et de l'Environnement de la République du Congo ;

Madame la Représentante du Centre des Compétences pour les Changements Climatiques (4C) Maroc ;

Monsieur le Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) auprès de la République du Congo ;

Mesdames, Messieurs les membres du Corps diplomatique et les Représentants des Partenaires Techniques et Financiers ;

Mesdames, Messieurs, les Points Focaux Fonds Bleu des Etats membres de la Commission Climat du Bassin du Congo ;

Madame la Représentante du Secrétariat Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) ;

Mesdames, Messieurs, en vos rangs, grades et qualité ;

Distingués invités ;

Mesdames, Messieurs;

C'est un honneur pour moi de prendre la parole ce jour à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la 4^{ème} réunion du Comité de Pilotage de l'étude de préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo qui, en raison de la pandémie due à la COVID-19, n'a pu se tenir au début du mois d'avril 2020, comme décidé au terme de la 3^{ème} réunion de cet organe de gouvernance de l'étude de préfiguration.

C'est ici l'occasion de féliciter, au nom du Président de la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique centrale, l'Ambassadeur Gilberto Da Piedade VERISSIMO, les Hautes Autorités de la République du Congo à la tête desquelles se trouve Son Excellence Monsieur Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat, Président de la Commission Climat du Bassin du Congo, Président en Exercice de la CEEAC, pour avoir autorisé l'organisation de cette rencontre technique, préparatoire à celle des Ministres prévue demain 2 décembre 2020.

Mes félicitations s'adressent également à vous Madame la Ministre pour votre engagement et l'implication dans la coordination réussie jusqu'à ce jour du processus d'opérationnalisation du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

Progressivement, nous sommes arrivés à la fin d'un processus ayant démarré en mars 2017 à Oyo à l'occasion de la signature du Mémorandum portant création du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, outil financier de la Commission Climat du Bassin du Congo.



ECCAS

Je me réjouis également de la présence des Points Focaux Fonds Bleu pour le Bassin du Congo des Etats membres de la Commission Climat du Bassin du Congo dont certains sont à la fois membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et de la Communauté Economique de l'Afrique de l'Est.

Enfin qu'il me soit permis de saluer le Centre des Compétences pour les Changements Climatiques (4C) Maroc et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) pour leur soutien constant aux activités de la Coordination Technique du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

Madame la Ministre, Mesdames, Messieurs ;

Le 27 novembre 2020 s'est tenue à Libreville la 18ème session de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC, consacrée, entre autres, à l'adoption du Plan stratégique quinquennal indicatif 2021-2025 et le Plan d'Actions Prioritaires 2021 de la Commission de la Communauté en général et du Département Environnement, Ressources Naturelles, Agriculture et Développement Rural dont j'ai la charge depuis le 1er septembre 2020 en particulier.

Parmi les priorités en matière d'environnement approuvé par les Chefs d'Etat, figure l'appui de la Commission de la Communauté à l'accélération de l'opérationnalisation du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

Cette approbation démontre l'intérêt des Chefs d'Etat de nos Etats membres dans l'économie bleue et dans la lutte contre les changements climatiques, en rapport avec l'agenda 2030 des Nations Unies, l'agenda 2063 de l'Union Africaine et surtout les Plans Nationaux de Développement de nos Etats membres.

Selon les Chefs d'Etat, la nouvelles Commission doit rechercher de façon permanente à rendre service aux Etats, à travers l'appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels communautaire destinés à résoudre les problèmes identifiés au niveau national tant sur le plan écologique, économique et social. Il en est ainsi des vingt-quatre programmes sectoriels communautaires de l'économie bleue approuvée par les instances de gouvernance de la Commission climat du Bassin du Congo en avril 2018.

En ma qualité de chef de Département en charge de l'économie bleue, je ne ménagerai aucun effort pour que l'appui de la Commission tant sur le politique, financier et technique puisse contribuer au succès et à la réussite des activités de la Coordination Technique du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, outil financier de la Commission Climat du Bassin du Congo.



ECCAS

Excellence Madame la Ministre, Mesdames, Messieurs,

Grâce à une gestion efficace, l'exploitation de l'économie bleue pourrait contribuer à l'économie mondiale à hauteur de 1,5 milliards de dollars, telle était la conclusion de la conférence sur cette économie organisée du 26 au 28 novembre 2018 à Nairobi, au Kenya, par le Kenya, le Canada et le Japon.

A l'image des 38 États côtiers et insulaires du Continent, les Etats de l'espace de la Commission Climat du Bassin du Congo, riche en ressources en eau et ressources marines, constitue une immense opportunité de développement l'économie bleue, une voie de la diversification des économies de nos Etats membres.

Couplée à l'accélération du développement de l'agriculture et du développement rural, l'expansion de la pêche et de l'aquaculture, peut contribuer à réduire la pauvreté et à améliorer la sécurité alimentaire, l'autosufisance alimentaire et l'autonomie alimentaire.

La crise due à la pandémie du COVID-19 nous a démontré que la majorité des Etats membres de la CEEAC avaient des réserves alimentaires très limitées, en raison de leur dépendance aux importations des produits alimentaires de base dont les produits halieutiques.

Vous comprendrez ainsi avec moi l'intérêt de nos Chefs d'Etat d'avoir fait de cette économie, une des priorités de l'institution communautaire. Les Etats doivent rapidement tout mettre en œuvre pour réduire les importations des produits alimentaires halieutiques. L'opérationnalisation du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo est un des leviers pour y arriver.

C'est l'occasion de réitérer mes félicitations à Madame Arlette SOUDAN-NONAULT, Ministre du Tourisme et de l'Environnement de la République du Congo, pour son dynamisme et les résultats obtenus depuis septembre 2017.

Pour les prochaines étapes, je puis vous assurer que la Commission de la Communauté et son institution spécialisée, la COMIFAC, ne ménageront aucun effort pour poursuivre leur appui la Coordination Technique du F2BC.

Sur ce, je souhaite pleins succès à vos travaux.

Je vous remercie pour votre aimable attention